



## Coût des études, enjeux et perspectives

Les études de santé en France sont le siège d'inégalités majeures entre les étudiants des différentes formations. Alors que les études médicales sont entièrement financées par l'État, les études paramédicales souffrent trop souvent d'un désinvestissement des organes responsables. Les formations sanitaires et sociales sont sous la responsabilité des régions depuis la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Celles-ci ont la charge du financement du fonctionnement et de l'équipement des instituts lorsqu'ils sont publics et peuvent y participer lorsqu'ils sont privés.

Les études de kinésithérapie se déroulent dans des instituts de formation publics, privés à but non lucratif ou privés à but lucratif. Ces statuts ne sont cependant pas directement corrélés au montant des frais d'inscription. Ainsi, alors que certains instituts privés sont financés par la région à hauteur de 90% (Nancy), d'autres, publics, se voient délaissés par les conseils régionaux, comme à Brest par exemple.

Selon les régions, et selon les Instituts de Formation en Masso-kinésithérapie (IFMK), **les étudiants peuvent avoir à déboursé de 184€ à 9200€ par an**, et ce durant les quatre ans de leur formation en institut. Ils obtiendront pourtant tous à la fin de leur cursus un même diplôme d'État.

Le coût des études ne s'arrête malheureusement pas là. En effet, aux frais d'inscription s'ajoutent les coûts liés à la formation, tels que les achats de fournitures, de livres, de blouses, ainsi que le coût de la vie. **Le montant extrêmement élevé des frais d'inscription creuse encore davantage les emprunts bancaires que réalisent plus de 30% des étudiants.**

L'accès aux études en kinésithérapie se fait via une première année universitaire (PACES, STAPS, Sciences Technologie Santé). Les étudiants sont orientés vers leur université de rattachement dans l'académie de passage du baccalauréat, et les filières PACES et STAPS étant sous tension, les étudiants ne peuvent facilement choisir une autre université que celle de leur académie. De plus certaines universités conventionnent avec plusieurs IFMK de statuts parfois différents, et certains étudiants peuvent se retrouver à payer leur formation très chère pour un millième de point seulement à leurs résultats de PACES.



Les étudiants n'ont de fait pas le choix de l'institut dans lequel ils suivront leur cursus en kinésithérapie. De manière géographique, on observe donc des inégalités criantes entre les étudiants.

Après une première année universitaire à 189€, **les étudiants qui choisissent de s'orienter vers des études de kinésithérapie se heurtent de plein fouet à une réalité peu réjouissante.** Certains se résignent même à changer d'orientation, ne pouvant assumer des frais d'inscription aussi élevés. La surprise est grande lorsque les lycéens débutent leurs recherches sur les sites des IFMK. La plupart ne comprennent pas la raison de ces frais d'inscription et nombreuses sont les familles déroutées face à l'avenir qui s'offre à elles.

Le choix de l'exercice est fortement conditionné par la charge financière des études. En effet, la rémunération hospitalière ne permet pas à l'étudiant de choisir ce type d'exercice en début de carrière. La kinésithérapie est un métier riche, extrêmement varié, et qui peut se décliner sous plusieurs formes. Bien que l'exercice libéral soit le plus répandu à l'heure actuelle, l'attractivité du milieu hospitalier est corrélée aux frais d'inscription que supportent les étudiants. Alors que **le projet professionnel, construit durant le cursus, devrait pouvoir s'accomplir sereinement sans la pression financière d'un prêt à rembourser,** il est trop souvent mis à mal par les contraintes liées aux sommes engagées pour les études.

Ces disparités entraînant d'importantes inégalités entre étudiants ne peuvent plus durer. La formation en kinésithérapie débouche sur un Diplôme d'État, une profession reconnue par l'État français et remboursée par l'Assurance Maladie. Comment expliquer qu'une même formation, régie par une maquette nationale, délivrant un diplôme unique, présente de telles inégalités ?

Il est **anormal que plus de 30% des étudiants en kinésithérapie doivent contracter un prêt d'en moyenne 25000€ pour mener à bien leurs études.**

Il est donc **grand temps que les régions prennent la mesure de l'investissement nécessaire** pour permettre à leurs futurs professionnels de santé d'étudier dans de bonnes conditions !



**Annexe : Frais de scolarité pour une année d'étude en kinésithérapie en fonction des IFMK.**

<b>Région</b>	<b>IFMK</b>	<b>Statut</b>	<b>Prix (en €)</b>
Hauts De France	Berck Sur Mer	Privé à But Non-Lucratif	3770
	Amiens	Public	189
	Lille Etat	Privé à But Non-Lucratif	4830
	Lille Catho	Privé à But Non-Lucratif	5165
Normandie	Alençon	Privé à But Non-Lucratif	5800
	Evreux	Privé à But Non-Lucratif	4500
	Rouen	Public	184
Bretagne	Rennes	Privé à But Non-Lucratif	6700
	Brest	Public	6000
Ile-De-France	Saint Maurice	Public	294
	Saint Michel	Privé à But Lucratif	9000
	ASSAS	Privé à But Lucratif	9200
	Meulan les Mureaux	Public	1750
	APHP	Public	184
	EFOM	Privé à But Non-Lucratif	8880
	CEERRF	Privé à But Lucratif	8900
	Danhier	Privé à But Lucratif	8900
	ADERF	Privé à But Non-Lucratif	8300
Pays de la Loire	Laval	Public	2700
	Nantes	Privé à But Non-Lucratif	5620
Centre Val de Loire	Orléans	Public	184



Région	IFMK	Statut	Prix (en €)
Grand Est	Nancy	Privé à But Non-Lucratif	744
	Mulhouse	Public	184
	Strasbourg	Public	184
	Reims	Public	184
Bourgogne-Franche Comté	Dijon	Privé à But Non-Lucratif	5984
	Besançon	Public	184
Nouvelle Aquitaine	IRFSS Bègles	Privé à But Non-Lucratif	6800
	Dax	Public	1055
	Bordeaux	Public	1055
	Limoges IRFSS	Privé à But Non-Lucratif	5500
	Limoges ILFOMER	Public	1554
	Poitiers	Public	184
Auvergne Rhône Alpes	Vichy	Privé à But Non-Lucratif	4400
	Lyon	Public	2500
	Saint-Etienne	Privé à But Non-Lucratif	5600
	Grenoble	Public	230
Occitanie	Montpellier	Privé à But Non-Lucratif	5800
	Toulouse	Public	620
	Rodez	Public	620
Provence Alpes Côte d'Azur	Marseille	Privé à But Non-Lucratif	4050
	Nice	Privé à But Non-Lucratif	3600